



Certificat concernant le résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur une résolution

Suite à la tenue de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur la résolution *CO-210518-7.19 - Approbation d'un accord de développement amendé à intervenir entre la Ville et Devimco Immobilier inc. Concernant la réalisation d'un projet immobilier sur le site projeté du Centre-ville de Longueuil et approbation de promesses d'achat-vente*, je certifie que :

- 1° le nombre de personnes habiles à voter sur ce règlement est de 123 960;
- 2° le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 12 407;
- 3° le nombre de demandes faites est de 0;
- 4° ce règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Longueuil, le 10 juin 2021.
L'assistante-greffière,
Carole Leroux, avocate